

Année académique 2024 - 2025

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Bachelier: sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 26 Explorer scientifiquement une problématique professionnelle				
Ancien Code	PAMI2B26SF	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	XASF2260			
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h	
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be) Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be) Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) Kelly CORNET (kelly.cornet@helha.be) Kirby BULTOT (kirby.bultot@helha.be)			
Coefficient de pondération		20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité vise à explorer scientifiquement une problématique professionnelle au travers d'une analyse des écrits experts francophones et anglophones, et d'une démarche réflexive sur les pratiques étudiées.

Elle s'inscrit dans un processus transversal et longitudinal qui aboutira à l'élaboration du travail de fin d'études.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- Compétence 3 Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative
 - 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
 - 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.3 3. Participer à la démarche qualité
- Compétence 6 Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective
 - 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
 - 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
- Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel
 - 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
 - 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
 - 7.3 3. Développer la relation d'aide
- Compétence 8 Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes
 - 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes

Acquis d'apprentissage visés

- l'édudiant sera capable de relier les concepts théoriques aux expériences pratiques, enrichissant ainsi leur compréhension et leur application des connaissances.
- l'étudiant sera capable de développer des compétences en communication réflexive, incluant la capacité à partager et discuter de leurs réflexions avec leurs pairs et leurs mentors
- les étudiants développeront des compétences en rédaction scientifique, incluant la structuration d'un article, la citation des sources et la présentation des résultats, en français et à minima en anglais
- Les étudiants seront capables de comprendre et d'appliquer différentes méthodes de recherche, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI2B26SFA Méthodologie de la recherche 2 - Anglais 24 h / 1 C
PAMI2B26SFB AIP Démarche réflexive et développement professionnel: métacognition 12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI2B26SFA Méthodologie de la recherche 2 - Anglais 10 PAMI2B26SFB AIP Démarche réflexive et développement professionnel: métacognition 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions:

- 1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- 2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour lapériode d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR: il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activitéd'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement

et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. En intégrant ces deux approches, méthodologie et démarche réflexive, les étudiants peuvent développer une compréhension plus complète et nuancée de leur domaine d'étude, tout en améliorant leurs compétences pratiques et analytiques.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



Année académique 2024-2025

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Bachelier: sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche 2 - Anglais				
Ancien Code	15_PAMI2B26SFA	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	CASF2261			
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be) Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be) Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be)			
Coefficient de pondération		10		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Les noms et pronoms personnels employés dans la suite du texte sont épicènes.

Partie Méthodologie

Cette activité d'apprentissage est en lien direct avec l'analyse des données probantes. Elle vise la manipulation des différentes sources d'informations et leur utilisation pertinente.

Partie Anglais

Cette activité d'apprentissage est en rapport direct avec communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant les différentes compétences de communication en anglais dans le contexte médical et de la santé au sens global.

Partie Statistiques

Le but de cette Activité d'Apprentissage (A.A.) est de sensibiliser les étudiants à la démarche statistique et probabiliste en général et telle qu'exposée dans des écrits scientifiques, en particulier les articles de recherche en sciences sage-femme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Partie Méthodologie

- Cerner l'utilité de la recherche et des données probantes
- Analyser des sources scientifiques et professionnelles d'un point de vue méthodologique
- Comprendre le processus de problématisation

Partie Anglais

- Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu, que de façon individuelle et selon les résultats obtenus au test de niveau de langues sur Wallangues, l'étudiant soit capable de :
 - formuler correctement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.
 - **structurer** correctement en anglais des phrases simples.
 - utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
 - appliquer la théorie grammaticale dans des exercices.
 - **comprendre**, **formuler** et **répondre** à des questions, **traduire** des phrases, des textes, des expressions et des mots en lien avec la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.

Partie Statistiques

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- énoncer et expliquer avec le vocabulaire approprié les notions statistiques et probabilistes vues au cours
- repérer, comprendre et expliquer en langage courant les notions statistiques ou probabilistes exposées dans un document
- faire preuve d'esprit critique face à tout résultat statistique ou probabiliste.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie Méthodologie

- Les données probantes dans le domaine de l'obstétrique
- Argumentation des items de la GAC
- La problématisation

Partie Anglais

- L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues. Par conséquent, l'activité d'apprentissage est axée sur :
 - un parcours linguistique en anglais créé dans le but d'aider l'étudiant à acquérir ou à consolider ses connaissances grammaticales et à étendre son vocabulaire professionnel infirmier.
 - **une table de discussion** (module de 2 heures) structurée à partir de mises en situations avec des personnes soignées.

Partie Statistiques

- Principes généraux de statistique, vocabulaire,...
- Statistiques descriptives à une variable : variables discrètes/continues, fréquences et effectifs (cumulés), graphiques, mesures de position, mesures de dispersion, symétrie, loi normale,...
- Statistiques à deux variables : nuage de points, corrélation, point moyen du nuage, droite de régression linéaire par Mayer et par moindres carrés, coefficients de détermination, de Pearson et de Spearman,...
- Tests médicaux : probabilités, probabilités conditionnelles, table de contingence, sensibilité, spécificité, valeurs prédictives, courbes ROC,...
- Épidémiologie : prévalence, incidence, risques, rapport de cotes, rapport de hasards,...
- Recherche médicale : principes, biais, types d'études,...
- Statistiques inférentielles : lois de probabilités, intervalles de confiance, tests d'hypothèse, p-valeur; seuil α , erreurs de type I et II, puissance, test du χ^2 ,...
- Psychométrie : validités, fidélité, normes, erreur-type de mesure, taille d'effet,...
- Sondages et échantillons : biais, marge d'erreur, taille,...

Pour toutes ces notions, il y a une double démarche de compréhension et de recul critique.

Démarches d'apprentissage

Partie Méthodologie

- Information: notes de cours
- Exploration : Lecture d'articles scientifiques, constitution d'un portefeuille de référence
- Utilisation d'outils tels que la GAC et la grille de bordage
- Cours magistral mêlant théorie, questions/réponses, exercices

Partie Anglais

• un test d'anglais (Wallangues), réalisé en autonomie au Q1 avant le 1er cours, permet à l'étudiant et à l'enseignant d'évaluer le niveau d'anglais et d'orienter l'étudiant vers la table de discussion adaptée à son niveau (module 1 - 2 ou 3)

module 1: A-1 ou A1;

module 2 : A2;

module 3 : B1 ou plus. Tous les étudiants qui ne passeront pas le test seront d'office considérés comme avancés et devront passer les évaluations prévues pour ce niveau.

les modules 2 et 3 seront organisés à partir d'un nombre minimum de 3 étudiants du niveau concerné.

- le parcours linguistique 40% de la note finale est accessible autant de fois que l'étudiant le souhaite. Il est à réaliser en autonomie, jusqu'à sa réussite (85% pour chaque Quizz). Parcours obligatoire. En cas de nonréalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la
 - noteglobale de l'AA anglais. Par conséguent, un « PR » pour l'UE.
- **l'examen écrit** : 60% de la note finale : grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours linguistique. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale del'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

Partie Statistiques

Cours magistral mêlant théorie, questions/réponses, exercices, vidéos.

Dispositifs d'aide à la réussite

Partie Méthodologie

- · Questionnement en classe
- lien WEB
- séance d'exercice en lien avec les séances de cours magistraux
- disponibilité de l'enseignante

Partie Anglais

- L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues.
- Parcours disponible librement sur ConnectED
- Contenu des tables de discussion sur ConnectED
- Disponibilité de l'enseignante

Partie Statistiques

- Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme en ligne.
- Il est à la responsabilité des étudiants de : compléter les exposés théoriques par des notes prises au cours, réaliser des synthèses,...
- Les étudiants peuvent contacter l'enseignant par courriel pour poser des questions.

Sources et références

Partie Méthodologie

- Auclair C, Gerbaud L, Vendittelli F (2016) Indicateurs qualité en maternité, Directive qualité du CNGOF consultable sur http://cngof.net/Publications-CNGOF/Pratique-clinique/DIRECTIVES%20QUALITE/Directive-Qualite-Indicateurs-en-Maternite-TL.pdf
- Brun, JP(2008). Management d'équipe : 7 leviers pour améliorer bien-être et efficacité au travail, Eyrolles
- Danancier, j (2005) Mener l'évaluation interne dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, Liège, Dunod, 2005.
- HAS (2014), Qualité et sécurité des soins dans le secteur de naissance Guide méthodologique, consultable sur https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2014-03/guide_qualite_securite_secteur_naissance.pdf
- Haller, g.(2014) Démarches qualité à l'hôpital : laquelle choisir ? Rev Med Suisse 2014; volume 10. 1143-1147

Partie Anglais

- Murphy, R. (2012). English Grammar in Use (4th ed.). Cambridge University Press.
- Seligson, P. L. C. O. C. |. |. (2021). New English File: Elementary: Student's Book: Six-level general English course for adults(Paperback) 2006 Edition. Oxford University Press.
- Wright, R., & Cagnol, B. (2012). English for Nursing Level 1 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.

 Wright, R., & Cagnol, B. (2011). English for Nursing Level 2 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.

Partie Statistiques

- Ancelle, T. (2010). UE4 Évaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé. Paris : Maloine. ISBN 978-2-224-03027-8.
- Ancelle, T. & Rothan-Tondeur, M. (2013). Statistique pour les infirmières. Paris : Maloine. ISBN 978-2-224-03357-6.
- Baillargeon, N. (2006). Petit cours d'autodéfense intellectuelle. Montréal : Lux. ISBN 978-2-89596-044-7.
- Jolly, D. (2015). Lecture critique d'articles médicaux. 4e édition. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson. ISBN 978-2-294-74644-4.
- Motulsky, H. J. Biostatistique. Une approche intuitive. De Boeck Université, 1re édition.
- Salmi, L. R. (2021). Lecture critique et communication en sciences de la santé. 4e édition. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson. ISBN 978-2-294-77343-3.
- Chaînes Youtube : La statistique expliquée à mon chat, Chat sceptique, Thierry Ancelle, Monsieur Phi, Hygiène mentale, Science étonnante.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Partie Méthodologie

• Notes de cours partagées sur connected

Partie Anglais

- Test sur wallangues.be
- Cours et parcours sur ConnectED
- Liste de vocabulaire sur Quizlet
- Attention, tous ces supports ne suffisent pas à la maîtrise du cours: un travail quotidien et la présence en classe sont indipensables.

Partie Statistiques

- modalités d'évaluation détaillées
- exposés théoriques projetés au cours
- synthèse lexicale des notions
- questions-type d'évaluation
- exercice(s) de préparation à l'examen.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Partie Méthodologie

Examen écrit Q2 et Q3

Partie Anglais

02:

- **1.** Accomplissement du parcours linguistique : 40% de la note finale. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.
- **2. Examen écrit en juin 60% :** grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours linguistique. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

- **1.** Accomplissement du parcours linguistique : 40% de la note finale. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.
- 2. Examen oral selon les résultats obtenus au test de niveau de langues sur Wallangues en juin : 60% de la

note finale; grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours linguistique. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

Toute absence non justifiée par un certificat médical ou pour motif légitime aux modules entraînera des sanctions au niveau de la note à l'examen écrit :

• 1 absence : la note à l'examen commencera à 10/20 au Q2.

Pour toute absence justifiée par un certificat médical ou pour motif légitime aux cours la sanction pour absence ne sera pas appliquée.

Pour toute partie considérée comme réussie (cf. modalités) la note sera maintenue en cas d'échec dans les autres partie de l'AA. Les parties en échec devront être réprésentées dans tous les cas.

Partie Statistiques

Examen écrit au Q2 et Q3.

Un point bonus à l'évaluation finale si présence à tous les cours (et dans des dispositions favorables à l'apprentissage).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions:

- 1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- 2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR: il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activitéd'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



Année académique 2024-2025

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel: métacognition				
Ancien Code	15_PAMI2B26SFB	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	CASF2262			
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Kelly CORNET (kelly.cornet@helha.be) Kirby BULTOT (kirby.bultot@helha.be)			
Coefficient de pondération		10		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

L'analyse réflexive est particulièrement intéressante quand une partie importante du travail ne peut être prescrite, quand le praticien est dans l'obligation de construire en permanence des réponses adaptées à des situations toujours singulières. Elle est aussi identifiée comme un moyen de professionnalisation, dans le sens où elle permet de travailler la dimension identitaire dans la construction du métier. Sur base du concept de « praticien réflexif » développé par Schön , l'étudiantes s'initie à la réflexivité métacognitive .

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Se conscientiser à l'évolution de sa représentation de l'art de la sage-femme

S'approprier l'autoévaluation métacognitive

Questionner ses mécanismes d'apprentissage : freins et leviers

Analyser ses objectifs en profondeur

Choisir un mode décisionnel en utilisant un modéle réflexif vu en cours

Expérimenter une Analyse de Pratique par le biais de la confrontation d'idée, approche de l'intelligence collective

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Alternance de cours

- rappel des notions de bases , présentation des théories et auteurs emblématiques
- situation dans ses capacités professionnelles
- définition de la réflexivité métacognitive
- mise en lumiére des stratégies d'apprentissage , bais d'attribution
- initiation à l'usage de grille d'analyse des pratiques plus complexes qu'au bac 1(DPATR, Gibbs ...)
- le cône des objectifs, notion d'état désiré

Rédaction du travail en présentiel et/ou à distance

Démarches d'apprentissage

Réception:

Cours en présentiel ex-cathedra : notion de base, accompagnement à la lecture d'article

Exercisation:

Initiation à l'usage de modèle réflexif complexe

Débat :

Echange sur expérience avec les pairs

Exploration:

Fiche de lecture sur base d'articles professionnels

Métacognition

Tenue d'un autofolio via des fichiers word évolutifs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des ateliers d'écriture

Tuteur à Distance : facilite le questionnement, aide l'assimilation de la théorie en faisant lien (aide à la clarification des productions individuelles)

Sources et références

Beckers,j (2020) Comment soutenir la démarche réflexive ? Outils et grilles d'analyse des pratiques, Ed Deboeck

Lafortune, L. (2008). Un modèle d'accompagnement professionnel et des compétences professionnelles pour l'accompagnement d'un changement. Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université du Québec.

Lemay C (2013) La prise de décision clinique chez les sages-femmes : un tout à explorer et à s'approprier université Quebec à Trois Rivières https://www.researchgate.net/publication/261551557_La_prise_de_d ecision_clinique_chez_les_sages-femmes_un_tout_a_explorer_et_a_s%27approprier

Perrenoud, P. (2004). Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation. Éducation Permanente, 160, 35-60.

Schön, D. A. (1994). Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel (traduit par D. Gagnon & J. Heynemand). Montréal, QC : Les Éditions Logiques.

article (document WEB)

Usage d'un modèle commun de la réflexivité pour l'analyse de débriefings post-simulation organisés dans la formation initiale de futurs policiers, sages-femmes et enseignants
Laurie-Anna Dubois, Marie Bocquillon, Catherine Romanus, Antoine Derobertmasure

Dans Le travail humain 2019/3 (Vol. 82), pages 213 à 251

Un guide pratique de la réflexivité en recherche qualitative : Guide AMEE n°149 (2022)

https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/0142159X.2022.2057287

Deale, A. (2010, consulté janvier 2017). **Le portfolio pour évaluer les apprentissages.** Pedagogieuniversitaire.wordpress.com:

https://pedagogieuniversitaire.wordpress.com/2010/11/03/le-portfolio-pour-evaluer-lesapprentissages-des-etudiant-e-s/

Portefeuille d'articles récents et bibliographie actualisée dans l'onglet enrichissement du cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point

notes de cours

feedback des réflexions individuelles et collectives

4. Modalités d'évaluation

Principe

rédaction de la seconde partie de l'autofolio (à rendre le premier jour de la session de juin en version papier) : L'autofolio est destiné au suivi du parcours de formation et à la capitalisation des éléments de compétences acquises en contribuant à une meilleure autoévaluation et un meilleur ciblage des objectifs personnels.

Les objectifs principaux de cet outil sont :

- 1. De favoriser une analyse de la pratique qui conduit à la professionnalisation
- 2. De se positionner en regard de ce qui est appris, au regard de ce qui sera attendu et/ou évalué

Particuiérement en bloc 2 :

Poser un regard critique sur une situation à partir d'un modèle réflexif,

Analyser en profondeur un objectif,

Interroger et expliciter ses stratégies d'apprentissage

S'interroger sur l'impact de la réflexivité dans ses apprentissages.

Critéres minimuns :

Respect des consignes de rédaction de l'autofolio

Maîtrise du français

Respect des règles de confidentialité

Respect de la date de remise des travaux

Bonne utilisation des modèles réflexifs explorés en cours

Un non-respect d'un de ces critères entraine une note inferieure à 8/20 à l'AA

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100 %	Trv	100%

 $\overline{\text{Trv}} = \overline{\text{Travaux}}$

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions:

- 1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- 2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour lapériode d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR: il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activitéd'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses guestions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).